

Procès-verbal de la séance du 29 octobre 2013

Conseil Général de la Commune de Donneloye

1. Appel

Le Président, M. Gilbert Gavillet préside la séance.

La secrétaire procède à l'appel.

49 personnes sont présentes, **29** excusées et **22** absentes.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 20h05.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 14 mai 2013

Le PV ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

4. Assermentation des nouveaux membres

Personne ne demande à être assermenter.

Le conseil compte toujours 90 membres.

5. Communications du Président du Conseil Général

M. Gavillet remercie les personnes de s'être déplacées malgré le peu de points à l'ordre du jour.

6. Communications de la Municipalité

Jean-Michel Pache:

- Jean-Michel Pache nous annonce que des crédits ont été octroyés pour le remplacement de la chaudière à plaquettes ; les travaux sont en phase terminale. Le boiler électrique est supprimé, l'eau sanitaire est chauffée grâce à la nouvelle chaudière.
- Concernant les travaux de la route de Mézery, il y a eu beaucoup de surprises car toutes les canalisations et les tuyaux d'eau étaient en mauvais état.
- Monsieur Pache annonce qu'un dépanneur est venu au secours du congélateur communal à Prahins, que les réparations d'urgences ont coûté CHF 20'000.- et que le compresseur a dû être remplacé.
- La municipalité a décidé de faire réparer le congélateur. Un amortissement sera effectué sur 20 ans.
- Des travaux de drainage ont été faits à Prahins. Des conduites ont été remplacées.

Pierre Billaud :

- M. Billaud annonce que la moyenne d'âge des pompiers est entre 40 et 50 ans. Le corps des sapeurs a écrit à plus de 60 jeunes hommes mais aucune réponse n'est venue en retour.
- Dans le village de Gossens, suite aux débuts d'incendies, la police a mené une enquête, et une personne a été interpellée.
- Dans le village de Gossens, une coupure d'eau non voulue est due aux travaux sur la chaussée. Tout est rentré en ordre.
- La commune continuera d'organiser des manifestations. Dans le village de Mézery, au printemps 2014, sera organisée la prochaine journée villageoise.

Cédric Monge :

- Monsieur Monge annonce que les chemins forestiers peuvent accueillir des tuiles, des cailloux mais pas d'autres détritux mal sain pour la nature. Il faut demander à la municipalité avant de mettre ces matériaux.
- ASIRE : Les autorités ont été installées. La salle de gym du nouveau collège de Bercher sera ouverte au printemps 2014, alors que le collège devrait ouvrir pour la rentrée d'août 2014.

Jean-Gabriel Florio :

- M. Florio nous annonce que la taxe fixe pour les déchets sera réévaluée en fin d'année. Un bilan définitif sera également dressé.

Lise Courvoisier :

- La syndique nous annonce qu'en 2009, un projet de 12 appartements de 4 pièces avec la maison IDL à Lausanne n'a pas abouti. Actuellement, Cogestim a lancé le projet de quatre villas séparées par des garages sur la parcelle no 284 direction Yvonand à la fin du village de Donneloye. La construction commencera l'année prochaine.

7. Préavis Municipal No 07/2013

Lise Courvoisier, présente « l'arrêté d'imposition 2014 ».

Le président donne la parole au rapporteur qui donne lecture du rapport de la commission de gestion et finance. Celui-ci recommande d'accepter le préavis municipal.

Lise Courvoisier informe que l'arrêté d'imposition dépend des comptes. L'année prochaine, les comptes et l'arrêté d'imposition seront soumis lors du même conseil.

Il n'y a pas d'autre question ni de remarque. Le président propose de passer au vote.

Vote :	Oui :	49
	Non :	aucun
	Abstention :	aucune

Le préavis municipal No 07/2013 est accepté.

8. Interventions individuelles et divers.

Céline Gottraux annonce qu'une verrée sera organisée aux Granges-de-Gossens le vendredi 13 décembre 2013.

Denis Vuagniaux demande si la municipalité a pris contact avec les villages de Pomy, Cronay en raison de la fusion.

La municipalité lui répond : Que ce n'est pas à la muni de prendre contact avec eux. Mais aux villages de prendre contact avec nous.

Roland Monge demande combien de pompiers doit-il y avoir dans l'effectif.

Jean-Michel Pache répond qu'il n'y pas de cota et donne la parole à Alain Mercier, commandant, de répondre plus en détail à la requête. Monsieur Mercier répond qu'il n'y a pas de cota et que les directives régionales existantes, sont toujours sur les bureaux à Lausanne. Cependant, pour une commune comme la nôtre, 6 à 8 pompiers par villages sont requis. Alain Mercier annonce qu'un recrutement cantonal sera effectué le 7 novembre 2013 à Yvonand.

Jean-François Deriaz revient sur la demande de Monsieur Vuagniaux et dit que la commune s'était déjà approchée des villages environnant lors de la fusion avec Prahins, mais que personne n'était alors intéressé.

Jean-Paul Lecoq fait remarquer à la suite de l'annonce de Monsieur Pache que si les canalisations sont déjà bouchées maintenant de 2 à 3 cm de tartre, il faudra les remplacer bien avant 50 ans voir même dans 10 ans déjà.

Gilbert Gavillet annonce que le prochain conseil aura lieu le 10 décembre 2013.

Il n'y a pas d'autre remarque ou question.

La séance est levée à 20h50.

le Président :

la Secrétaire :

Gilbert Gavillet

Angélique Bovey